

Séance ordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le lundi 5 décembre 2016, à compter de 18 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : M. Philippe St-Jacques      M. Marcel Lafontaine  
                         M. Conrad Hubert                              M. Roger Pilon  
                         Mme Michelle Payette                           M. Alain Patry

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2016-RAG-5618

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants et en avançant le point 7.1, parole au public :

#### **6. Varia**

- 6.1 Prix pour location de la salle municipale
- 6.2 Demande de soutien pour la Pakwaun 2017
- 6.3 Trou à l'entrée du chemin Parc Industriel
- 6.4 Souper du Club de l'amitié de Bois-Franc
- 6.5 Souper de Noël des élus, employés et bénévoles de la municipalité
- 6.6 Ramassage des gros déchets
- 6.7 Vitesse des patrouilleurs lors de leur passage dans la municipalité

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

M. Armand Hubert donne son opinion au conseil sur la patinoire. Il n'est pas d'accord avec le fait que le conseil a décidé de ne pas mettre de surveillance à la patinoire cette année. Le conseil lui explique que dû à une baisse extrême de l'achalandage, il devient très compliqué d'avoir des projets pour un surveillant puisque celui-ci passe plusieurs soirées complètement seul parce qu'il n'y a personne qui vient à la patinoire. De plus, ça fait déjà quelques années que les jeunes demandent un endroit à eux où ils peuvent se réunir le soir ensemble et ils nous assurent qu'ils prendront bien soin de l'endroit donc, question de leur donner une chance de nous prouver qu'ils peuvent très bien prendre soin de l'endroit, le conseil a décidé d'essayer une année sans surveillance.

2016-RAG-5619

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 novembre 2016 avec la modification suivante :

Lors de la prise de décision pour la rénovation de la loge d'artistes, le conseiller Conrad Hubert a appuyé la résolution approuvant la dépense alors qu'il croyait dire oui sur un autre point. La directrice a donc inscrit son nom comme proposeur croyant que celui-ci donnait son accord pour cette résolution. Il y aura donc un changement de proposeur sur cette résolution pour Marcel Lafontaine et M. Hubert vote contre.

Adoptée.

2016-RAG-5620

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES COMPTES PAYÉS DE LA PÉRIODE**

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 32 859.52 \$ et la liste des comptes payés au montant de 26 418.25 \$ telle que présentée.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des argents reçus**

Présentation de la liste des argents reçus au 5 décembre 2016 au montant de 9 408.99 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 2 décembre 2016**

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 109 246.65 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 16 944.64 \$.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**Conciliation bancaire**

Présentation de la conciliation bancaire en date du 30 novembre 2016.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

**État de revenus et dépenses**

Présentation de l'état des revenus et dépenses pour novembre 2016.

**NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Rapport des permis émis**

Présentation du rapport des permis émis pour novembre 2016.

2016-RAG-5621

### **OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS EN DROIT MUNICIPAL ET DROIT DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE notre offre de service avec Marceau, Soucy Boudreau Avocats arrive à échéance;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes très satisfaits des services offerts par cette firme;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de renouveler l'offre de service de Marceau, Soucy Boudreau Avocats pour l'année 2017 au montant de 400 \$.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Formation**

La directrice informe le conseil qu'il y aura une formation à Maniwaki le 17 février 2017 sur les relations de travail et la gestion des conflits. Les conseillers vont regarder leur disponibilité et revenir auprès de la directrice s'ils désirent y participer.

2016-RAG-5622

### **RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À LA FQM**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement avec la FQM au montant de 1 036.91 \$ taxes incluses.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande de soutien financier de la Note Verte**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière de la Note Verte. Comme le budget pour l'aide financière est déjà atteint, les conseillers préfèrent ne pas participer cette année.

2016-RAG-5623

**DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE VOIX ET SOLIDARITÉ DES AIDANTS NATURELS**

CONSIDÉRANT QUE Voix et solidarité des aidants naturels est un organisme communautaire qui travaille à la création de nouveaux services sur le territoire de la MRC Vallée-de-la-Gatineau adressés aux proches aidants;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme peut offrir aux proches aidants du répit à domicile à moindre coût, une ligne d'écoute, des groupes de soutien, des ateliers d'informations et de formations présentés par des experts, des visites à domicile afin d'évaluer les besoins des aidants et de l'accompagnement dans leurs démarches;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu de faire un don de 200 \$ à Voix et solidarité des aidants naturels afin de les aider à poursuivre leur mission.

Adoptée.

**Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5624

**APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE LOW – DEMANDE DE SUPER CLSC/CLINIQUE**

CONSIDÉRANT QU'une réunion a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2016 incluant M. Benoit Gauthier, adjoint au directeur gén. ral de CISSSO, les maires de Low, Kazabazua, Denholm et Lac Ste-Marie, les représentants de l'Action Santé Outaouais, ainsi que la Fondation de santé des Collines, les utilisateurs du CLSC et des fonctionnaires;

CONSIDÉRANT QUE les effets de la restructuration du CLSC ont un impact négatif sur la qualité des services offerts;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Low est idéalement située pour desservir les communautés avoisinantes;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'autres services liés à la santé disponible à proximité de la population, c'est-à-dire les utilisateurs réels;

CONSIDÉRANT QUE la réduction des services au CLSC oblige les clients à parcourir jusqu'à 40 kilomètres pour les services liés à la santé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu que le conseil de Bois-Franc appui la municipalité de Low dans leur demande que les services au CLSC soient rétablis avec réception et qu'une super clinique soit installée afin de desservir toute la région du sud de la MRC Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée.

## **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

### **Bourses de la relève**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière pour les bourses de la relève. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

2016-RAG-5625

### **APPUI AU RELAIS POUR LA VIE**

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande d'appui du Relais pour la vie;

CONSIDÉRANT QUE cet événement est d'une importance capitale afin d'amasser des fonds pour la Société Canadienne du cancer et qu'il est important d'y participer en grand nombre;

CONSIDÉRANT QU'à Bois-Franc il y a déjà une équipe de formée qui fait la marche chaque année;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu d'appuyer le Relais pour la vie et d'inciter nos citoyens à former une équipe supplémentaire pour la marche chaque année.

Adoptée.

2016-RAG-5626

### **VŒUX DES FÊTES**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu d'approuver les vœux des fêtes pour les citoyens et maires tels que présentés et demande à la directrice d'envoyer les vœux pour les citoyens à chacun des domiciles et d'envoyer les vœux pour les maires par courriel.

Adoptée.

### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5627

### **FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES**

Le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu que le bureau municipal soit fermé du 23 décembre au 4 janvier inclusivement. Les heures normales d'ouverture reprendront le jeudi 5 janvier 2017.

Adoptée.

2016-RAG-5628

### **RÉMUNÉRATION ET AUGMENTATION DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu :

- d'augmenter la rémunération de Mme Annie Pelletier selon son contrat, la bibliothécaire et l'employé municipal Paul Richard ont droit à une augmentation un peu plus élevée que l'indice du prix à la

consommation tel que décidé par le conseil, l'employé municipal aura aussi 3 jours de congé mobile et la veille de Noël et du jour de l'an de payé et l'ensemble des membres du conseil municipal augmentent de la moyenne 2016 des indices des prix à la consommation fédérale et provinciale.

Ces augmentations seront effectives au 1er janvier 2017.

Adoptée.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Choix de la date pour le dépôt du budget 2017**

La date de dépôt prévu pour le budget 2017 sera le mardi 20 décembre 2016.

2016-RAG-5629

#### **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À QUÉBEC MUNICIPAL**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de renouveler l'abonnement à Québec Municipal pour l'année 2017 au coût de 140 \$ plus taxes applicables.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5630

#### **ADOPTION DU CALENDRIER DES RÉUNIONS 2017**

La conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu d'adopter le calendrier des réunions 2017 comme suit :

Lundi 9 janvier 2017  
Lundi 6 février 2017  
Lundi 6 mars 2017  
Lundi 3 avril 2017  
Lundi 1<sup>er</sup> mai 2017  
Lundi 5 juin 2017  
Mardi 4 juillet 2017  
Lundi 14 août 2017  
Mardi 5 septembre 2017  
Lundi 2 octobre 2017  
Lundi 13 novembre 2017  
Lundi 4 décembre 2017

Adoptée.

2016-RAG-5631

#### **CLUB DE SKI ET PLANCHES DE LA VALLÉE DE LA GATINEAU**

Le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu de payer la moitié du transport au tarif de 60.00 \$ pour les enfants de notre municipalité qui vont s'inscrire au Club.

Adoptée.

#### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Accusé réception de notre résolution**

La directrice présente au conseil une lettre de Mme Vallée confirmant la réception de notre résolution 2016-RAG-5608 – Opposition au projet OPTILAB.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Statistiques de la bibliothèque**

La directrice présente au conseil les statistiques de la bibliothèque pour le mois d'octobre 2016. Il y a eu 80 visites et 11 utilisateurs d'internet.

2016-RAG-5632

### **PRIX POUR LOCATION DE LA SALLE MUNICIPALE**

CONSIDÉRANT QU'une mise à jour sur les prix de location de la salle municipale avait lieu d'être;

CONSIDÉRANT QUE suite à la prise d'informations auprès des autres municipalités de notre région, il semble que nos prix sont un peu élevés et qu'il y a lieu de faire une révision;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Alain Patry propose et il est unanimement résolu que les prix de location de la salle municipale soient fixés à :

- Location pour la journée complète (mariage et événement du même genre où la salle est utilisée du vendredi au dimanche) :

350 \$ pour les citoyens      550 \$ pour les gens de l'extérieur

- Location pour quelques heures seulement (shower, réunion) :

200 \$

- Organisme à but non lucratif :

Gratuit pour les organismes de Bois-Franc et 100 \$ pour les organismes de l'extérieur.

La cuisine n'est pas comprise dans ces prix, celle-ci est louée à part aux prix qui ont déjà été fixés.

Adoptée.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Demande de soutien financier pour la Pakwaun 2017**

La directrice présente au conseil une demande d'aide financière pour la réalisation de la Pakwaun 2017. Le conseil ne désire pas y participer cette année.

#### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

##### **Trou à l'entrée du chemin Parc Industriel**

Le conseiller Alain Patry apporte le point sur le trou à l'entrée du chemin du Parc Industriel. Comme celui-ci est de plus en plus imposant, il faut faire un minimum de travaux pour l'hiver afin d'éviter des bris de véhicules et autres. Nous allons donc faire une réparation temporaire et voir avec le Ministère des Transports pour une entente de réparation puisque ce trou est situé sur leur emprise de chemin.

2016-RAG-5633

##### **SOUPER DE NOËL DU CLUB DE L'AMITIÉ DE BOIS-FRANC**

Le conseiller Conrad Hubert rappelle aux élus et employés que le souper de Noël du Club de l'Amitié de Bois-Franc se déroulera le samedi 17 décembre 2016. Ceux qui veulent venir souper n'ont qu'à donner leur nom. Il demande aussi si la municipalité donne le vin en commandite comme par les années passées.

Le conseiller Roger Pilon propose et il est unanimement résolu que le coût du souper soit défrayé par la municipalité pour les employés et les élus qui désirent y prendre part ainsi que leurs conjoints(es) et que la municipalité paie le vin pour le souper de Noël du Club de l'amitié de Bois-Franc. Le nombre devrait être autour de 4 /4 litres de vin.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

2016-RAG-5634

##### **SOUPER DE NOËL DES ÉLUS, DES EMPLOYÉS ET DES BÉNÉVOLES DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QU'il n'a pas été possible dû au manque de disponibilité de faire un souper de Noël pour les employés, les bénévoles et les élus avant les fêtes;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Michelle Payette propose et il est unanimement résolu que le souper de Noël se fasse le samedi 14 janvier 2017 dans la salle municipale avec traiteur et que tous les élus, les bénévoles et employés de la municipalité soient invités ainsi que leur conjoint(e)s et que tous les frais du souper seront défrayés par la municipalité.

Adoptée.

##### **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou



extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

---

Annie Pelletier, directrice générale

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Ramassage de gros déchets**

Le conseiller Philippe St-Jacques apporte le point des gros rebuts. Comme il y a des citoyens qui laissent de gros rebuts sur le bord du chemin et que maintenant, la municipalité de Montcerf-Lytton ne ramasse plus les gros déchets, M. St-Jacques apporte l'idée de faire nous même une collecte de gros rebuts à des périodes déterminées à l'avance. Michelle Payette va s'informer auprès d'une personne qu'elle connaît voir s'il serait intéressé à faire cette collecte gratuitement.

### **NOTE AU PROCÈS-VERBAL**

#### **Vitesse des patrouilleurs lors de leur passage dans la municipalité**

M. Bastien (citoyen) vient nous rencontrer afin de nous informer que lorsqu'il y a des urgences, la vitesse des patrouilleurs qui passent dans le village est extrêmement excessive. Il nous mentionne qu'il a failli se faire frapper par une de ces voitures tellement leur vitesse est extrême. Nous comprenons que lors d'urgence il faut parfois qu'ils s'y rendent très rapidement, mais il ne faudrait pas non plus causer un autre accident en allant sur une urgence. La mairesse va discuter avec le directeur du poste de police de Maniwaki pour l'informer de la situation et voir comment il peut régler la situation.

2016-RAG-5635

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Conrad Hubert propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale